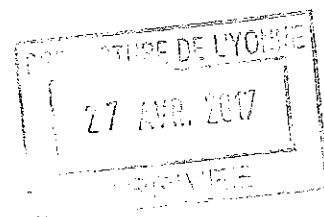


**GAEC COLLOT-CHESNET**  
**Les Gauthiers**  
**89130 MEZILLES**



**Mise à jour ICPE**

**Site Beauregard (89170 Septfonds)**

**Site Les Bétons (89130 Mézilles)**

*Dossier corrigé et complété*

-----  
**Avril 2017**



## Demande d'enregistrement

### 1. Rappel du contexte et du projet

Le Gaec Collot Chesnet, composé de 3 associés (Véronique et Laurent Chesnet, Marc Collot), exploite actuellement un élevage de porcs, situé sur la commune de Septfonds (Yonne), au lieudit Beauregard.

L'élevage porcin naisseur-engraisseur est autorisé par un Arrêté Préfectoral du 14 janvier 2003 –PREF-DCLD-2003-0023 (en annexe).

Cet élevage est conduit en 7 bandes de 21 à 22 truies (152 truies productives au total).

Les effectifs autorisés sont les suivants :

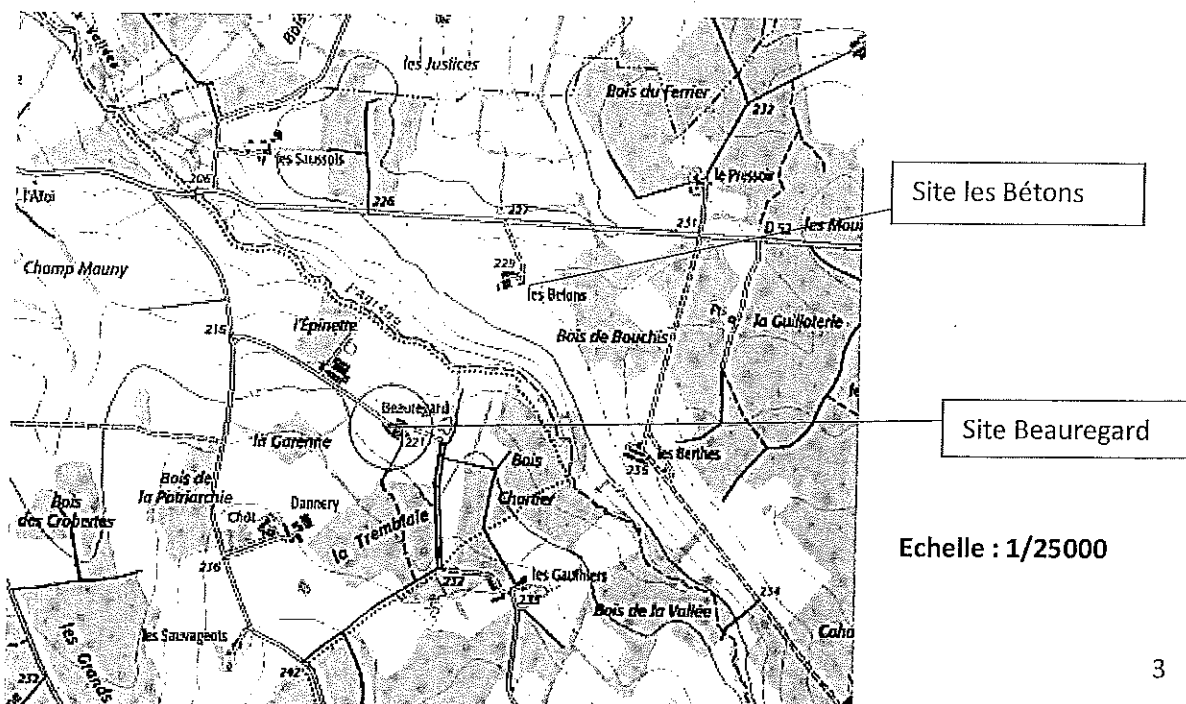
- 156 reproducteurs (468 AEP)
- 1496 porcs à l'engrais et 16 cochettes (1512 AEP)
- 460 porcelets en post-sevrage (92 AEP)

Ceci représente un total autorisé de **2072 Animaux Equivalents Porcins (AEP)**.

L'installation relève de la rubrique ICPE 2102-2 a : porcs en stabulations ou plein air supérieur à 450 animaux équivalents.

Le fils de Véronique et Laurent Chesnet, Emilien, rejoint le Gaec en septembre 2016. Dans le cadre de son installation, une exploitation voisine (site les Bétons à Mézilles) est intégrée au Gaec, avec environ 100 hectares de surface agricole, des bâtiments de stockage, un bâtiment d'engraissement de porcs et une maison d'habitation. Ces bâtiments sont situés à 600 mètres du site actuel.

Le projet concernant l'élevage de porcs est d'utiliser ce bâtiment porcin.

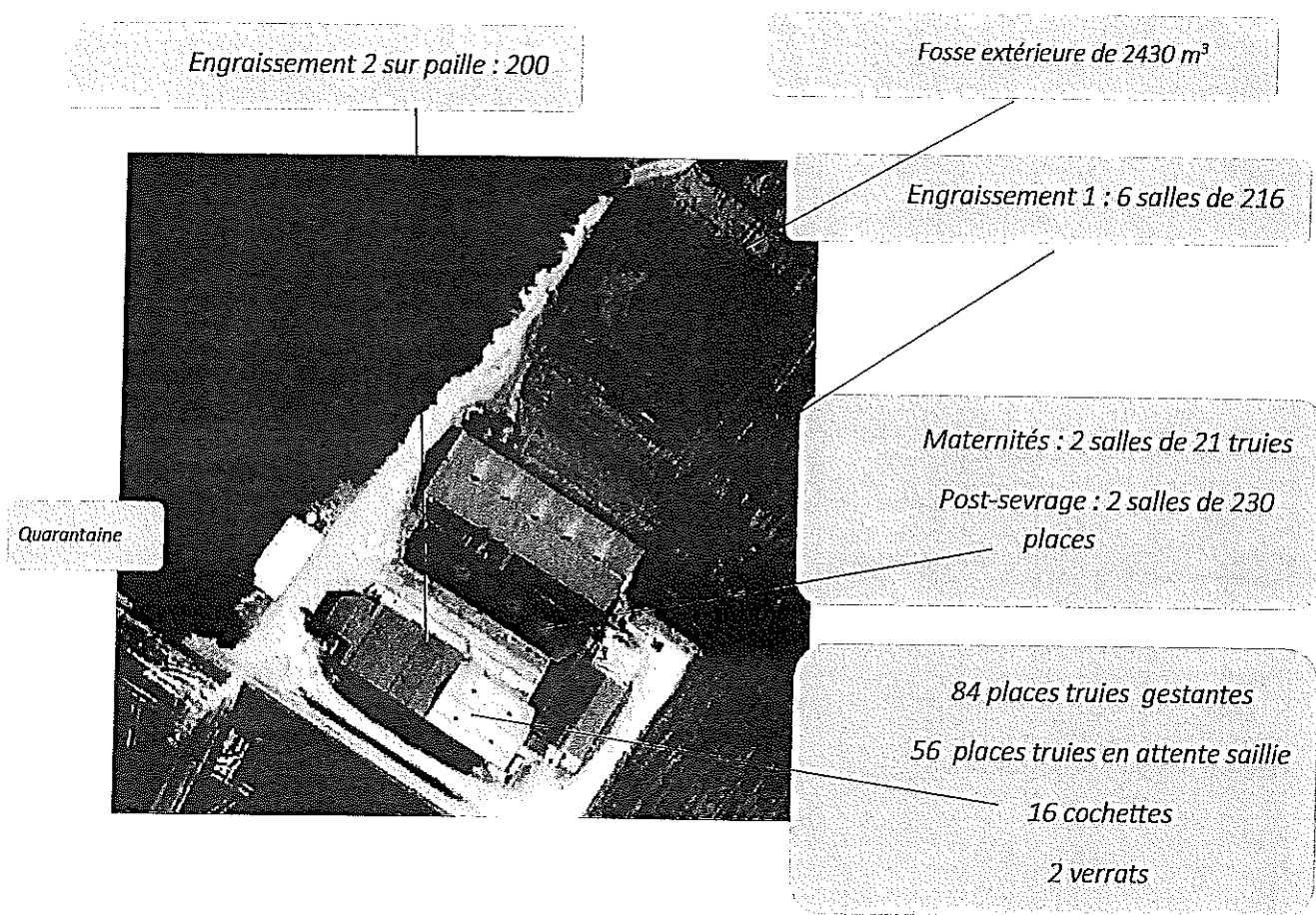


Cette augmentation de capacité d'engraissement de porcs, permettra d'augmenter légèrement la capacité de production tout en améliorant les conditions de logement des animaux et en optimisant leurs performances.

Conformément, à article R 512-46-4 du livre V du code de l'Environnement nous demandons une dérogation au titre de cet article : l'échelle des plans d'ensemble initialement prévu à 1/200 est au 1/500 pour le site Les Bétons et 1/300 pour Beaugard.

## 2. Evolution des effectifs

Le schéma ci-dessous présente les installations actuelles du site de Beaugard.



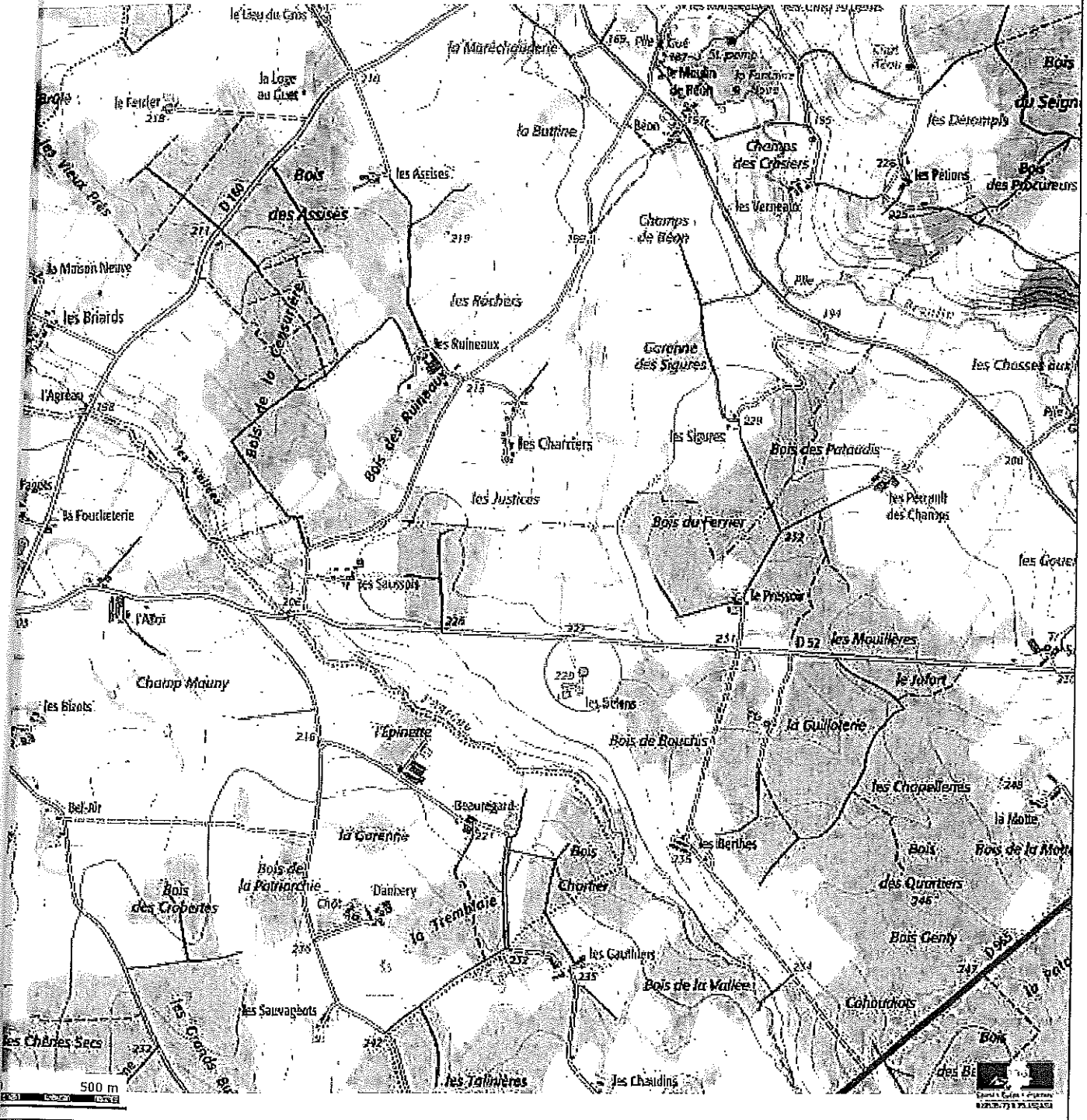
### Projet sur le site de Beaugard :

Le projet est de conduire l'élevage en 7 bandes de 24 truies, afin d'utiliser le bâtiment du site les Bétons, soit **188 truies présentes**. Seuls 2 verrats sont présents. Chaque bande produira environ 256 porcelets sevrés.

Une partie du bâtiment des truies gestantes permet d'accueillir les truies supplémentaires en attentes saillie et gestation (140 places de truies)

Les 2 salles de maternités seront réaménagées pour loger 2 bandes de 24 truies, dans les mêmes conditions qu'actuellement (48 places de maternités).

## Plan de Situation



© 2016 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)

Longitude : 3° 07' 52.8" E  
 Latitude : 47° 42' 19.6" N

*à l'échelle = 1/25000*

Les 2 salles de post-sevrage seront réaménagées afin d'augmenter la surface de 7,8m<sup>2</sup> chacune ce qui permet de loger 26 porcelets de plus. La capacité des 2 salles de post-sevrage sera au global de **512 places** (2 x 256).

Le bâtiment d'engraissement ne subira aucune modification. Par contre, chaque salle d'une surface utile de 142 m<sup>2</sup> ne peut accueillir 1 bande complète de porc (256) que jusqu'à 85 kg vif, afin de respecter la densité de 0,55 m<sup>2</sup>. C'est pourquoi à partir de ce poids, chaque salle sera «desserrée» pour compter au maximum 216 porcs. Ces porcs seront transférés sur le site Les bétons, dans le bâtiment porcin en projet.

La capacité d'engraissement sera inchangée sur le site de Beauregard soit **1496 places** (6x216 + 200).

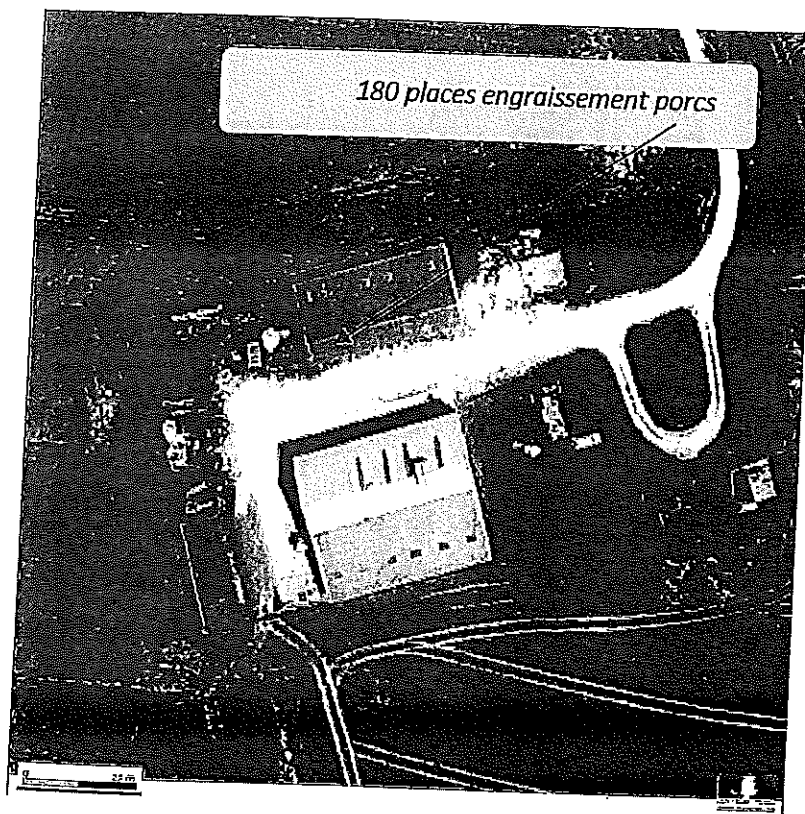
### Les Bétons :

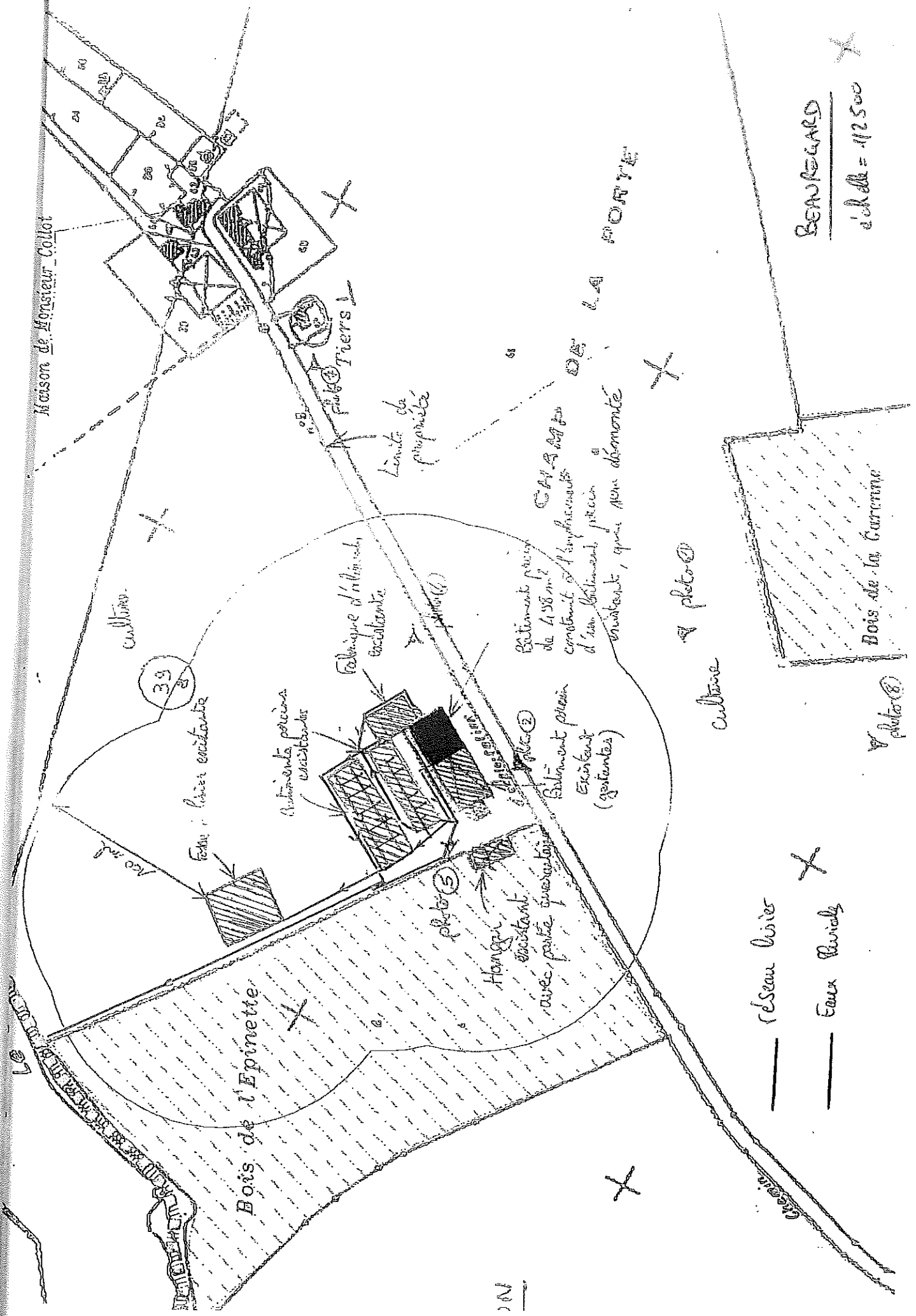
Le bâtiment situé sur ce site a déjà été déclaré pour 182 porcs.

Ce bâtiment est conçu en 20 cases de 9 porcs. Le sol est en caillebotis. La ventilation est dynamique, avec extraction sous les caillebotis.

Le lisier est collecté en fosse sous les animaux (112 m<sup>3</sup> de capacité utile).

A chaque bande, 36 à 40 porcs au maximum seront logés dans ce bâtiment, avec un effectif maximal en présence simultanée de **180 porcs**.





Maison de Monsieur Collot

Fabrique Tiers

Limite de propriété

LA ROUTE

Culture

39

Eau: l'aire existante

Bâtiments peints existants

Fabrique d'aliments Escalante

photo 4

Bâtiment principal de 458 m² constant et l'implantation d'un bâtiment principal existant, que non démonté

Bâtiment principal existant (gastantes)

photo 1

Culture

photo 3

Hangar existant avec porte ouverte

Bois de l'Epinette

Bois de la Garenne

photo 8

réseau livres

Eaux Rivales

X

BEAUREGARD

échelle = 1:2500

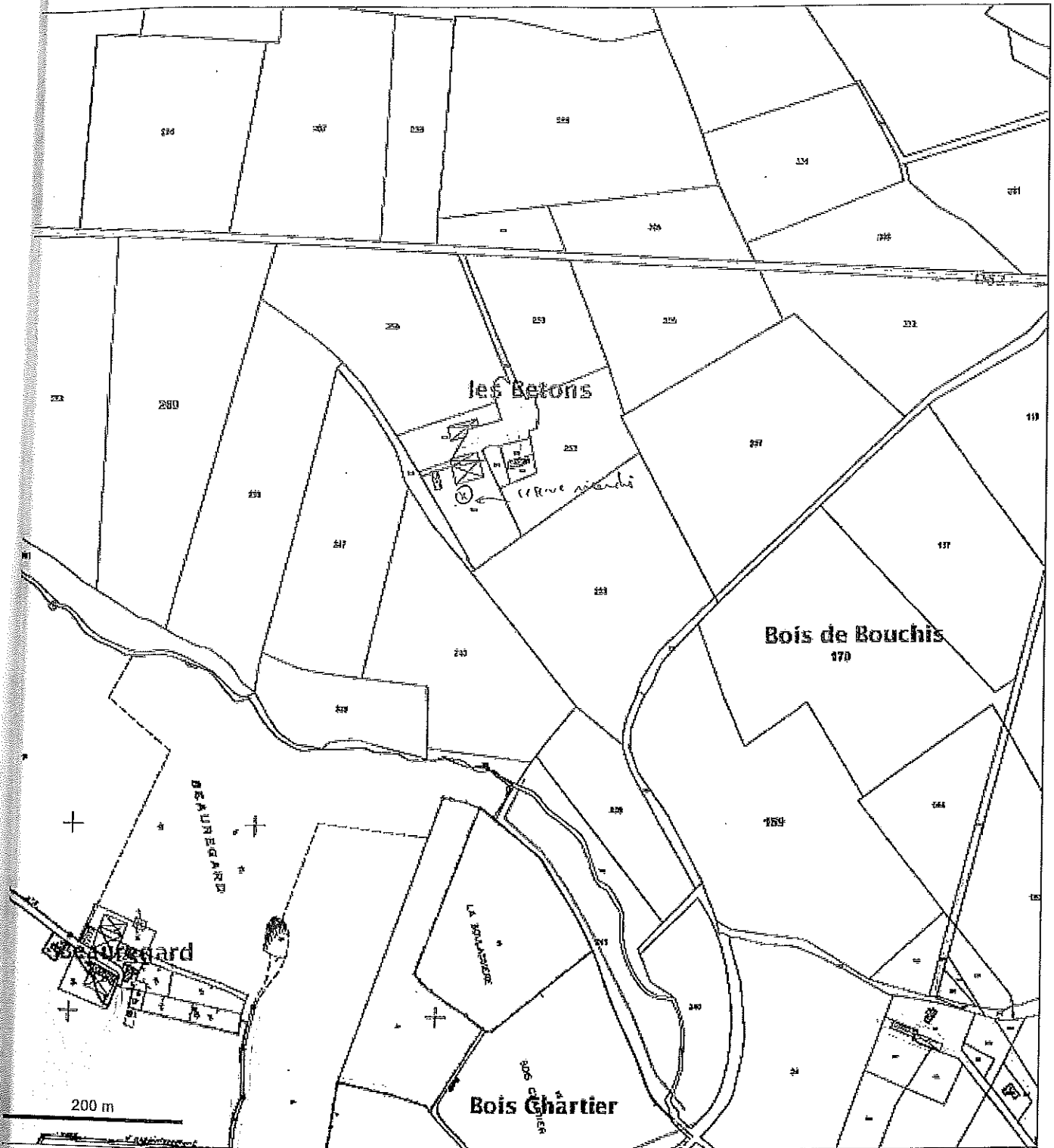
X

Circulaire

IN

# Geoportail

les bétons



### **Evolution des effectifs :**

Le projet consiste à l'augmentation pour chaque bande de 3 truies et la suite, soit au global :

- 190 reproducteurs (570 AEP) : +34 reproducteurs sur Beauregard
- 1676 porcs à l'engrais (1496+180) et 12 cochettes (1688 AEP) : + 180 sur Les Bétons
- 512 porcelets en post-sevrage (102,4 AEP) : + 52 sur Beauregard

Ceci représente un total autorisé de **2360,4 Animaux Equivalents Porcins (AEP)**, soit une **augmentation de 288,4 AEP par rapport à l'effectif autorisé actuellement**. Cette augmentation seule est inférieure au seuil d'enregistrement (449 AEP).

### **3. Traçabilité appliquée à l'élevage porcin**

#### **Le registre d'élevage**

Comme tous les élevages, le Gaec Collot-Chesnet tient à jour un registre d'élevage, qui comportent notamment :

- o Une fiche synthétique des caractéristiques de l'exploitation
- o Une fiche synthétique des données concernant l'encadrement zootechnique, sanitaire et médical de l'élevage.
- o Des données relatives aux soins et interventions prodiguées aux animaux
- o Les fiches d'intervention du vétérinaire
- o Les données relatives aux mouvements des animaux

#### **Le registre des risques**

Les exploitants tiennent à jour un dossier comportant les documents suivants :

- o un registre à jour des effectifs d'animaux présent sur l'exploitation
- o les différents documents prévus par l'arrêté du 27/12/2013, à savoir :
- o le registre des risques
- o le plan des réseaux et collecte des effluents d'élevage
- o le plan d'épandage et les modalités de calcul de son dimensionnement
- o le cahier d'épandage
- o Les bons d'enlèvements d'équarrissage.



## Impacts du projet

Les principaux impacts sont générés par la remise en service du bâtiment Les Bétons, mais aussi par la légère augmentation d'effectifs sur le site de Beauregard.

### 1. Dispositions générales

L'élevage actuel (Beauregard) est situé à plus de 200 m du premiers tiers.

Le site Les Bétons est également situé à plus de 500 m du 1<sup>er</sup> tiers. Ce site était déclaré pour élever 182 porcs charcutiers (récépissé B1-1987-064).

L'ensemble des deux sites sont implantés :

- à plus de 50 mètres des points de prélèvements d'eau destiné à l'alimentation en eau potable
- à plus de 35 mètres des berges des cours d'eau, des puits, forages, sources, des aqueducs en écoulement libre, de toute installation souterraine ou semi-enterrée utilisée pour le stockage des eaux.
- à plus de 200 mètres des lieux de baignade et des plages
- à plus de 500 mètres en amont des piscicultures et des zones conchylicoles.

### 2. Intégration des élevages dans le paysage

Sur le site de Beauregard, les bâtiments sont aménagés dans l'existant, ce qui n'engendre aucun impact supplémentaire sur le paysage.

Le bâtiment sur le site Les Bétons, fait partie d'un groupe de constructions de bâtiments de stockage et d'une maison d'habitation (qui sera occupé par un des associés du Gaec) et est existant depuis plus de 25 ans. La remise en route du bâtiment porc n'engendre aucun impact supplémentaire sur le paysage.

### 3. Emissions dans l'eau et dans le sol

#### Zones Vulnérables

Les parcelles du plan d'épandage et les 2 sites d'élevage sont concernés par les programmes d'action de lutte contre les nitrates.

Partie étudiée dans l'étude du plan d'épandage.

#### Prélèvement et consommation d'eau

Les conduites d'alimentation en eau des deux sites d'élevage sont munies d'un clapet anti-retour.

### ***Evolution du volume :***

La quantité globale consommée pour l'élevage porcin sera de 22 m<sup>3</sup>/j soit 8030 m<sup>3</sup>/an.

#### **Site de Beauregard :**

Par rapport à la situation actuelle, nous aurons 32 truies supplémentaires et 52 porcelets en post-sevrage soit + 697 m<sup>3</sup> d'eau par an.

Site Les Bétons : 394 m<sup>3</sup> par an seront consommés.

Globalement l'évolution de la consommation d'eau s'élève à +1091 m<sup>3</sup>/an.

### **Consommation d'aliments :**

Les aliments seront toujours fabriqués sur l'exploitation.

Actuellement les animaux consomment environ 1500 tonnes.

Suite à l'augmentation d'effectif, 100 tonnes d'aliments seront consommées en plus sur le site de Beauregard et 60 tonnes sur le site Les Bétons.

### **Collecte et stockage des effluents**

L'ensemble du lisier produit par les animaux sont collectés en préfosse et/ou fosses étanches sous bâtiments, et dans la fosse extérieure du site de Beauregard.

La capacité globale de stockage est de 3523 m<sup>3</sup> (fosse extérieure 2430 + préfosse 981 + fosse les Bétons 112 m<sup>3</sup>).

### **Evolution et production lisier :**

Site Beauregard :

Du lisier supplémentaire sera produit par rapport à la situation actuelle par l'augmentation du cheptel de truies (+32 truies) et le nombre de places en post-sevrage (+52) : + 168 m<sup>3</sup>.

Site Bétons :

259,2 m<sup>3</sup> de lisier seront produits annuellement ;

Au global 427,2 m<sup>3</sup> de lisier seront produits en plus qu'actuellement.

La production de lisier sera de 4224 m<sup>3</sup> soit une autonomie de stockage de 10 mois.

**La production d'effluents est :**

- lisier de porcs est de 4224 m<sup>3</sup>
- fumier de porcs : 150 t
- fumier de volailles : 100 t

### **Collecte des eaux pluviales**

Les toitures des bâtiments d'élevage sont munies de gouttières pour collecter les eaux pluviales, qui sont dirigées vers un fossé (voir plan au 1/2500).

Voir plan des réseaux Eaux Pluviales et Lisier pour le site de Beauregard.

**Epandage et traitement des effluents d'élevage : voir partie Plan d'épandage en annexe**

Le plan d'épandage a été remis à jour en septembre 2016. Il s'agit d'une révision globale.

Le plan actuellement autorisé est de 250 ha mais en majeure partie avec des prêteurs de terres (seuls 69 ha exploités par le Gaec Collot Chesnet).

**Le plan d'épandage étudié couvre une surface de 201,96 ha, 180,74 ha sont retenus pour l'épandage, totalement exploité par le Gaec Collot Chesnet. Il n'y a pas de terres mises à disposition.**

La production d'azote globale à gérer par le Gaec Collot-chesnet, compte tenu de la légère augmentation de production porcine évolue à 20194 kgN/an (18223 kgN précédemment).

**La Surface Potentielle d'Epandage est de 180,74 ha, soit une pression azotée organique de 112 kgN/ha SPE.**

L'étude du plan d'épandage montre que la surface susceptible de recevoir les engrais de ferme est suffisante pour gérer les épandages d'engrais de ferme avec un temps de retour de 1 à 2 ans sur les parcelles.

#### 4. Emissions dans l'air

Les installations sur le site de Beauregard ne sont pas modifiées dans leur fonctionnement. Aucun impact nouveau n'est engendré.

Ci-dessous la description du fonctionnement du bâtiment du site Les Bétons :

##### Ventilation

La ventilation est dynamique, avec régulation automatique. L'installation sera rénovée avant démarrage du bâtiment.

La rénovation et la bonne gestion du système de ventilation pour garantir un bon contrôle de la température et atteindre des débits minima en hiver font partie de Meilleures Techniques Disponibles.

##### Production odeurs

###### Mesures prises au niveau de l'alimentation

La ration de chaque porc sera calculée en fonction de ses besoins. L'aliment des porcs charcutiers est fabriqué par la FAF présente sur le site.

L'alimentation des porcs en fin d'engraissement répondra aux normes CORPEN.

###### Mesures prises au niveau du bâtiment

Les locaux seront maintenus en bon état d'entretien et sont convenablement ventilés par un système dynamique permettant un renouvellement d'air suffisant à l'intérieur.

Les locaux seront nettoyés et désinfectés régulièrement.

##### Production de poussières

Le site Les Bétons est directement accessible depuis la route départementale RD52 qui est goudronnée. Les aires de circulation au sein de l'élevage sont stabilisées.

La production de poussière sur le site sera réduite par l'entretien régulier des accès stabilisés.

## 5. Emissions de bruit

Le risque de nuisances sonores du fait des animaux existent surtout lors de la distribution des repas ou leurs de la manipulation des animaux.

La ventilation dynamique des différentes salles est assurée par des ventilateurs sous caillebotis avec extraction sur les côtés du bâtiment.

Un broyeur sera mis en place sous le hangar existant. La durée de fonctionnement sera très limité compte de la faible quantité d'aliment (1h maximum/jour).

Le bruit généré par les circulations d'engins est limité car les associés du Gaec emprunteront majoritairement un chemin d'exploitation entre les 2 sites Les Bétons-Beauregard.

**Globalement, l'absence de tiers à proximité limite les nuisances sonores.**

### Circulation routière

La remise en route du bâtiment du site Les Bétons entrainera une augmentation infime de la circulation routière :

- 1 camion pour les enlèvements des porcs toutes les 3 semaines.
- 1 transfert d'animaux entre les 2 sites toutes les 3 semaines par un chemin d'exploitation.
- 1 cheminement d'aliments toutes les 3 semaines depuis Beauregard.
- Circulation interne des associés du Gaec par un chemin d'exploitation, 1 fois par jour.

## 6. Salubrité publique

Le projet ne modifie en rien toutes les mesures actuellement en place pour lutter contre la prolifération des nuisibles et contre les maladies d'élevages potentiellement transmissibles à l'homme (zoonoses).

Les actions suivantes seront poursuivies :

- Lavage, désinfection du bâtiment et réalisation de vides sanitaires ;
- Lutte contre les rongeurs et les nuisibles;
- Présence d'une aire de stockage des cadavres sur le site de Beauregard pour les 2 sites.

## 7. Déchets et sous-produits animaux

Types de déchets produits sur l'élevage :

- **DIND : Déchets Industriels non Dangereux :**
  - les plastiques (emballage)
  - les divers papiers liés au courrier et à la bureautique
  - les cartons d'emballage
- **DID : Déchets Industriels Dangereux :**
  - Les huiles usagées
  - Les emballages souillés
  - Les déchets sanitaires de l'élevage
  - Les animaux morts

Les déchets banals sont ramassés par le service communal.

### **Animaux morts**

Les animaux morts sont enlevés par une société d'équarrissage : ATEMAX OUEST ;

En attente de leur enlèvement les animaux sont stockés dans un bac d'équarrissage ou sous cloche.

### **Déchets et emballages**

L'ensemble des déchets produits au sein de l'élevage est éliminé ou recyclé conformément à la réglementation en vigueur, soit par ramassage par société spécialisée ou dépôt en déchetterie.

En attente de leur enlèvement, les déchets sont stockés dans des conditions qui ne présentent pas de risque de pollution pour les populations environnantes et l'environnement.

# ETUDE DE DANGERS

L'étude des dangers consiste à réaliser l'inventaire des différents risques encourus et décrire les mesures propres à réduire la probabilité et les effets d'un accident s'il survenait.

Les principaux dangers qui peuvent être recensés sur l'élevage sont :

- les risques d'incendie et d'explosion
- les risques climatiques et naturels
- les risques électriques
- les risques particuliers

## **Risque Incendie**

Le danger majeur qui peut présenter l'exploitation reste l'incendie. Ce risque peut provenir principalement de l'installation électrique.

**Les 2 sites de l'élevage sont munis de plusieurs extincteurs facilement accessibles. : 2 extincteurs présents sur chaque site dont 1 extincteur portatif « dioxyde de carbone » à proximité des armoires électriques.**

**Les extincteurs font l'objet de vérifications périodiques conformément à la réglementation en vigueur.**

Site Beauregard : une réserve incendie de 300 m<sup>3</sup> est présente (mare naturelle)

Site Les Bétons : un projet d'aménagement d'une réserve incendie de 120 m<sup>3</sup> minimum est prévue (convenu avec le SDIS).

## **Risque d'explosion**

La probabilité du risque d'explosion est très faible. En effet, aucune conduite de gaz ne passe à proximité des installations.

La lutte contre l'émission de poussières à ce poste en plus d'être un enjeu environnemental, est un élément de sécurité important. Différentes mesures sont mises en œuvre notamment la présence d'un faible matériel électrique respectant les normes de sécurité.

## **L'écoulement accidentel de produits**

Les fosses de stockages sont étanches.

Le carburant est stocké dans une cuve équipée d'un bac de rétention.

## **Les risques climatiques et naturels**

L'installation est conçue pour résister aux aléas climatiques, sauf catastrophe naturelle imprévisible. Les accidents, peu probables, sont l'effondrement des bâtiments avec transport éventuel de matériaux par le vent.

Par rapport au risque d'inondation, le site d'élevage est situé sur un plateau, éliminant ce type de risque.

## **La protection des installations.**

### L'entretien du matériel et des locaux

Tous les bâtiments sont nettoyés et désinfectés régulièrement, entre chaque bande.  
L'ensemble des installations mécaniques, électriques est maintenu en bon état de fonctionnement.

### Les moyens d'alerte

Les numéros d'urgence sont présents sur le site de l'élevage. Toute urgence peut se faire par téléphone fixe ou portable. Les bâtiments sont facilement accessibles aux véhicules. Le site d'élevage est maintenu fermé et interdit au public en dehors de la présence des associés.